

La Sémantique Argumentative de nos jours: questions liées aux notions de langue, de discours, de sens et d'énonciation

Marion Carel

École des Hautes Études en Sciences Sociales – EHESS – Paris – France

Lauro Gomes

Pontifícia Universidade Católica do Rio Grande do Sul – PUCRS – Porto Alegre - Brésil



Introduction

Réalisé lors du stage de doctorat de Lauro Gomes à l'*École des Hautes Études en Sciences Sociales* de Paris (entre 2018 et 2019)¹ – sous la direction de Marion Carel –, cet entretien avec cette linguiste a pour objectif de clarifier les questions générales impliquant les notions de *langue*, de *discours*, de *sens* et d'*énonciation*, ainsi que de présenter les études et recherches en cours développées dans le cadre de la Sémantique Argumentative. Dans cette perspective, cet entretien pourra rendre explicites des notions sémantico-linguistiques fondamentales et éclairer les travaux (passés et à venir) autour des théories de Jean-Claude Anscombre, Oswald Ducrot et Marion Carel, à savoir: la théorie de l'Argumentation dans la Langue (Anscombre; Ducrot, 1983), la Théorie de la Polyphonie (Ducrot, 1984), la Théorie des Blocs Sémantiques (Carel, 2011) et la Théorie Argumentative de la Polyphonie (Carel; Ducrot, 2010).

Cordons professionnelles de Marion Carel

Marion Carel est linguiste, spécialiste de sémantique, d'études argumentatives et énonciatives.

Ses travaux cherchent à établir les notions linguistiques utiles à la description du sens des énoncés effectivement réalisés, de manière en particulier à servir à l'analyse littéraire. Ils se fondent sur l'étude du français, de ses termes (opérateurs, connecteurs ou mots lexicaux) comme de ses structures (rapports du sujet au verbe par exemple). Le corpus utilisé est le plus souvent littéraire, mais englobe aussi les écrits de sciences sociales, en particulier lorsque ces derniers, comme en histoire, contiennent des récits, ou en tout cas concernent des successions temporelles. Ses recherches développent une conception linguistique (la Théorie des Blocs Sémantiques) faisant de l'art de parler, non pas un art de désigner des choses ou des faits (dans le monde ou dans la pensée), mais un art de combiner les mots. Cette combinaison est supposée être d'ordre argumentatif, soit qu'il s'agisse de souligner la

¹ Comme l'entretien a eu lieu pendant le stage de doctorat de Lauro Gomes à Paris, son existence et sa publication sont dues à l'appui de la *Coordenação de Aperfeiçoamento de Pessoal de Nível Superior* (CAPES), au moyen du *Programa de Doutorado Sanduíche no Exterior* (PDSE).

cohérence de deux expressions, soit qu'il s'agisse au contraire de souligner leur opposition. Elle cherche par ce biais à décrire ce qui, dans la langue, est de l'ordre de l'appréciation, et non de la description.

Ses travaux actuels concernent les liens entre cette analyse argumentative du contenu des énoncés et les théories de l'énonciation. Ils essayent de définir divers « modes énonciatifs », plus abstraits que les énonciateurs-sources des théories de la polyphonie, plus variés que les « énonciations » de Benveniste.

Par ailleurs, Marion Carel tente d'étudier en détail quelques phénomènes peu traités jusqu'ici par les études argumentatives, comme les marques temporelles².

Actuellement Directrice d'Études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales à Paris, Marion Carel a dirigé l'organisation des livres *Les Facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot* (2005) et *Argumentation et polyphonie. De Saint Augustin à Robbe-Grillet* (2012); elle est coauteure du livre *La sémantica argumentativa: una introducción a la teoría de los bloques semánticos* (2005) et auteure du livre *L'Entrelacement argumentatif* (2011) et de nombreux articles scientifiques.

L.G.: *Nous savons que la Théorie des Blocs Sémantiques (TBS) est une radicalisation de la théorie de l'Argumentation Dans la Langue (ADL). Pourriez-vous nous expliquer brièvement les notions que la TBS a en fait préservées de l'ADL ?*

M.C.: Ce que la TBS a repris à l'ADL, c'est l'hypothèse générale selon laquelle parler consiste à construire un texte, à contraindre la parole de son interlocuteur, à entrelacer des mots. On ne parle pas faute de pouvoir montrer les choses ; on ne parle pas faute de pouvoir montrer directement ses pensées ; on parle pour entrelacer des mots. Parler est une activité en soi que les mots eux-mêmes régulent.

Plus techniquement, la TBS, comme l'ADL avant elle, fait l'hypothèse que nos discours sont organisés argumentativement : c'est cette organisation argumentative qui est, selon la TBS comme selon l'ADL, préfigurée dans la signification des mots. Mais, à vrai dire, la TBS ne donne pas tout à fait le même sens à "argumentatif". Dans le cadre de l'ADL, argumenter consistait à introduire une conclusion. Tous nos énoncés seraient paraphrasables par des enchaînements de deux propositions reliées par *donc* et, dans cette perspective, la signification par exemple de *danger* contiendrait l'indication qu'il faut conclure que des précautions sont à prendre. Selon la TBS par contre, argumenter consiste à évoquer des enchaînements aussi bien en *pourtant* qu'en *donc*. Cette alternative est essentielle pour la TBS, de sorte que la signification de *danger* contient l'indication qu'il serait normal de prendre des précautions ou anormal de ne pas le faire. Il n'est plus question de "conclusion" mais seulement d'une alternative entre suite "justifiée", "normale", "attendue" et suite "injustifiée", "anormale", "inattendue".

Plus généralement, selon la TBS, parler consiste à entrelacer argumentativement des mots en les mettant en regard, en les mettant en relation graduelle, en relation d'opposition, en relation d'abstraction. La signification des mots détermine la structure de nos discours et parler consiste ainsi *fondamentalement* à entrelacer argumentativement des mots. Ce programme général, la TBS le reprend à l'ADL.

² Les coordonnées professionnelles de Marion Carel sont disponibles sur le site Web de l'EHESS : <http://cral.ehess.fr/index.php?163>, où il y a encore des détails supplémentaires.

L.G.: *Pourriez-vous nous rappeler la définition de “sémantique”, selon les études traditionnelles, en la comparant à la “sémantique” que vous développez ?*

M.C.: Je vais, si vous le permettez, un peu simplifier votre question et considérer seulement deux sortes de sémantique différentes de la TBS. Ma réponse aura donc deux parties. La première concernera la question du vrai et du faux et opposera la TBS à la sémantique véritative ; la seconde concernera la question du rôle du système de la langue et, cette fois, la TBS sera opposée à la sémantique structurale classique.

La sémantique véritative et la TBS, d'abord. Certains sémanticiens admettent en effet que nos énoncés ont une valeur de vérité, vraie ou fausse, et la sémantique consiste alors, selon eux, à étudier les conditions de vérité des énoncés : elle aurait pour but de prévoir dans quelle situation l'énoncé est vrai. Elle constituerait ainsi une approche purement linguistique de nos énoncés, par opposition à la pragmatique qui s'intéresserait aux intentions des sujets parlants et aux actions qu'ils effectuent au moyen des mots. Dans cette perspective référentialiste, s'intéresser aux conclusions de nos énoncés relèverait de la pragmatique puisque l'énoncé, par lui-même, informerait et informerait seulement : ce serait le sujet parlant qui l'utiliserait dans l'intention, seconde, de convaincre. Pour reprendre la terminologie d'Austin, argumenter serait perlocutoire et la Théorie des Blocs Sémantiques, comme l'Argumentation dans la Langue, serait une théorie pragmatique.

A la suite d'Anscombe et Ducrot, je m'oppose à ce point de vue référentialiste sur la sémantique. Comme ces chercheurs l'ont montré, l'argumentation n'est pas un phénomène second, qui vient après l'information. Certains enchaînements argumentatifs ne sont pas explicables à partir de l'information apportée par leurs arguments, de sorte que le potentiel argumentatif de leurs arguments doit être inscrit dans la signification même de leurs mots. L'ADL n'a pas pour objet les intentions des utilisateurs de la langue, mais bien la langue elle-même. De même pour la TBS.

A vrai dire, l'opposition précédente entre étude des conditions de vérité et étude des intentions des sujets parlants – on l'attribue souvent à Morris – me semble trompeuse car elle mêle deux questionnements. Le premier concerne le sujet des études. On oppose par exemple l'étude de la vérité et l'étude de l'axiologie (c'est ce que faisait Frege lorsqu'il opposait “vérité” et “couleur”), ou encore l'étude de la vérité de nos énoncés et l'étude de l'action effectuée au moyen de nos énoncés (c'est ce que faisait Austin lorsqu'il opposait constatatif et performatif). Si des sujets d'étude sont opposés, leurs études sont opposées. S'interroger par contre sur la participation des utilisateurs de la langue est un tout autre questionnement. Cette fois, il s'agit d'opposer les études portant sur la langue, hors emploi, et les études portant sur l'emploi de la langue. Or c'est un mélange de ces deux questionnements qui est proposé lorsque la sémantique véritative est mise en face d'une pragmatique définie comme portant sur les intentions des sujets parlants. Cela ne laisse du coup aucune place à des théories comme l'ADL et la TBS qui ne s'intéressent, ni à la vérité, ni aux intentions des utilisateurs de la langue.

Je redéfinirai donc la sémantique comme l'étude de ce qui est inscrit dans la signification des mots, indépendamment de leur utilisation par un sujet parlant, la pragmatique s'intéressant quant à elle à l'emploi intentionnel des mots. Sous cette

nouvelle définition, la TBS, comme la sémantique véritative, est une théorie sémantique. Elle s'en distingue par la nature de ce qui est inscrit dans la langue : des indications argumentatives, selon la TBS ; des conditions de vérité, selon les référentialistes.

J'insiste sur ce point. L'ADL était, au moins à ses débuts, une théorie conciliante et admettait que la signification contient à la fois des indications argumentatives et des indications véritatives. La différence entre l'ADL et la sémantique véritative concernait alors seulement le phénomène linguistique traité. L'ADL s'intéressait aux phénomènes argumentatifs, et la sémantique véritative s'intéressait aux conditions de vérité. La différence entre la TBS et la sémantique véritative est beaucoup plus forte que cela car la TBS, c'est en cela qu'elle constitue une version radicale de l'ADL, n'inscrit aucune indication véritative dans la signification. La sémantique véritative et la TBS se distinguent alors par la nature qu'elles attribuent à la langue. Selon la sémantique véritative, la langue, fondamentalement, sert à décrire le monde ; selon la TBS au contraire, la langue, fondamentalement, sert à argumenter.

J'en viens à la deuxième partie de ma réponse. La sémantique, telle que je la conçois, concerne les mots, hors emploi. Mais que veut dire exactement ce "hors emploi" ?

La sémantique structurale classique (ce que Benveniste appelle la sémiotique) comprend ce "hors emploi" comme signifiant "hors composition grammaticale". Elle s'intéresse aux mots dans leur relation aux autres mots à l'intérieur du système de la langue et ne s'intéresse pas à la constitution des phrases – ni, du même coup, des textes. La TBS ressemble en partie à la sémantique structurale classique puisqu'elle conçoit également la signification lexicale comme des relations entre mots. Mais, selon la TBS, ces relations entre mots doivent permettre de prévoir le sens des énoncés et le développement des discours. La TBS ne voit pas, dans la composition grammaticale et textuelle, la marque systématique des intentions de celui qui utilise la langue. Une part de l'assemblage est préfigurée dans la signification des mots et l'analyse de la langue "hors emploi" doit permettre de prévoir cet emploi non intentionnel.

Reprenons l'exemple fétiche de la TBS, celui du mot "prudent". La sémantique structurale classique ferait l'hypothèse que "prudent" et "timoré" appartiennent au même paradigme et décrirait le mot "prudent" en le comparant au mot "timoré". Par contre, la TBS décrit ces deux mots indépendamment l'un de l'autre en s'interrogeant sur le potentiel argumentatif de chacun. Ainsi, la TBS décrira le mot "prudent" de manière à prévoir que le locuteur de *Pierre a eu une attitude prudente en rentrant avant la pluie* considère la pluie comme la cause du retour de Pierre. On dira qu'être prudent, c'est prendre-des-précautions-à-cause-du-danger (on note cette valeur DANGER DC PRÉCAUTION) et l'on prévoira ainsi que, dans notre exemple, *pluie* et *rentrer* sont argumentativement liés. Parallèlement, la TBS décrira le mot "timoré" de manière à prévoir que le locuteur de *Pierre a eu une attitude timorée en rentrant avant la pluie* présente comme injustifié, anormal, le retour de Pierre. On dira qu'être timoré, c'est prendre-des-précautions-malgré-l'absence-de-danger (on note cette valeur NEG DANGER PT PRECAUTION). C'est seulement une fois ces analyses argumentatives faites que les mots "prudent" et "timoré" seront comparés. On observera que leurs valeurs argumentatives, DANGER DC PRÉCAUTION et NEG DANGER PT PRECAUTION, sont apparentées (elles appréhendent le même bloc sémantique) et on conclura que

“prudent” et “timoré” appartiennent à un même paradigme. Ce qui est une hypothèse pour la sémantique structurale classique est une conclusion pour la TBS.

De manière générale donc, je dirai que la sémantique s'intéresse à la signification des mots. Deux questions se posent alors : quelle est la valeur fondamentale des mots et que doit prévoir cette valeur fondamentale des mots ? A la première question, la TBS répond que les mots renvoient aux mots et en cela elle s'apparente à la sémantique structurale et s'oppose à la sémantique véridative. A la deuxième question, la TBS répond d'abord que la valeur des mots doit permettre de prévoir le sens des énoncés et, en cela, la TBS s'apparente cette fois à la sémantique véridative et s'oppose à la sémantique structurale. Elle répond également que la valeur des mots doit permettre de prévoir le développement des discours : et cela, c'est la perspective propre à l'ADL et, à sa suite, à la TBS.

L.G.: *Pouvons-nous, même aujourd'hui, utiliser les notions saussuriennes de “langue” et de “parole” pour éclairer le développement de la Théorie des Blocs Sémantiques ?*

M.C.: Les notions saussuriennes de langue et de parole font écho à l'opposition précédente entre sémantique et pragmatique.

Pour Saussure, s'intéresser à la parole, c'est s'intéresser aux intentions des utilisateurs de la langue, ou encore aux variations qui peuvent exister d'un individu à l'autre. Ayant défini la parole de cette manière, Saussure déclarait ne pas s'intéresser à la parole. Sous cette définition, la TBS ne s'y intéresse pas non plus. Elle s'inscrit parmi les théories sémantiques, et non pragmatiques.

La question plus difficile est de déterminer où se manifestent exactement les intentions des sujets parlants. Ne s'intéressant pas aux intentions des utilisateurs, Saussure ne s'intéresse pas, de façon prioritaire, aux contraintes sur l'assemblage des mots; dans la même ligne de pensée, la sémantique structurale classique ne s'intéresse pas à la composition grammaticale. Sur ce point, nous venons de le voir, il y a une divergence entre la conception saussurienne de la langue et celle que reflète la TBS.

La position de Benveniste était déjà un peu différente de la position saussurienne car l'assemblage des mots n'est pas, selon lui, la trace des intentions du sujet parlant. Cependant, il voit tout de même dans l'assemblage des mots l'utilisation de nouvelles valeurs des mots, autres que celles qu'ils avaient structurellement, du fait d'appartenir au système de la langue.

La TBS fait un pas de plus. Selon nous, l'assemblage des mots est contraint par la langue elle-même et cette contrainte fait partie de la valeur linguistique des mots. Assembler les mots, c'est faire appel au système de la langue.

La TBS, à la suite de l'ADL, transforme donc le point de vue saussurien sur la langue. La valeur qu'elle donne aux mots contraint leur assemblage, leur assemblage grammatical comme leur assemblage textuel. La langue n'est plus simplement un système de mots, s'opposant les uns aux autres, mais plutôt un système de règles sur le développement du discours.

On pourrait nous opposer, comme on l'a opposé à Saussure, le cas de *maintenant* ou de *ici* dont le rôle ne semble pas pouvoir se comprendre sans prendre en compte la situation d'énonciation, sans prendre en compte la parole. En suivant des pragmatistes comme Sperber ou Recanati, l'importance de la parole dans la

construction de ce qui est dit irait même au delà de ces déictiques. Il ne serait pas possible de s'intéresser à l'assemblage des mots sans prendre en compte la parole.

Je répondrai d'abord que l'étude de *maintenant* ou de *ici* est à reprendre. Comme le montrent déjà Alfredo Lescano ou Chioufen Kao, leur emploi a une fonction argumentative et n'est pas purement déictique. Quant à leur part déictique, elle n'a, pour moi, pas plus d'intérêt sémantique que le fait que *Pierre* soit le nom d'un individu du monde. Comprendre le sens argumentatif de *le chat est ici* ne demande pas de connaître le lieu dont il est question, pas plus qu'il n'est utile de savoir qui s'appelle Pierre pour comprendre le sens argumentatif de *Pierre est prudent*.

Il est possible d'étudier les mots et leur assemblage, d'étudier leur sens (je prends le mot "sens" de manière banale), sans s'intéresser à la parole.

L.G.: *Pourriez-vous définir le sens et la signification, selon la TBS, et nous expliquer en quoi consistent ces deux valeurs sémantiques ?*

M.C.: Pour ce qui est de la signification, les choses sont assez simples. La signification d'un mot est la valeur que la langue lui attribue. Pour la TBS, cette signification est constituée de schémas argumentatifs. Ils peuvent être de deux sortes et être ainsi, soit des aspects, soit des quasi-blocs.

Nous avons déjà parlé des aspects : il s'agissait des valeurs DANGER DC PRÉCAUTION et NEG DANGER PT PRECAUTION dont j'ai dit qu'elles appartiennent respectivement à la signification de *prudent* et de *timoré*. Quant à la notion de quasi-bloc, nous en avons parlé quand il était question du mot *danger*. J'ai dit que, selon la TBS, la signification de *danger* contient l'indication qu'il serait normal de prendre des précautions ou anormal de ne pas le faire. Certains emplois ont pour sens DANGER DC PRÉCAUTION, d'autres emplois ont pour sens DANGER PT NEG PRECAUTION, et c'est l'alternative de ces deux valeurs qui est inscrite dans la signification de *danger*, c'est-à-dire ce qu'elles ont en commun. La TBS note DANGER(PRECAUTION) ce noyau commun et parle de quasi-bloc. De même, on notera que prendre des précautions se fait à cause du danger ou malgré l'absence de danger : certains emplois de *prendre des précautions* ont pour sens DANGER DC PRÉCAUTION tandis que d'autres emplois de *prendre des précautions* ont pour sens NEG DANGER PT PRECAUTION. C'est l'alternative de ces deux valeurs qui est inscrit dans la signification de *prendre des précautions*, ou encore ce que partagent ces deux valeurs. La TBS note (DANGER)PRÉCAUTION ce noyau commun ; il s'agit encore d'un quasi-bloc et il est inscrit dans la signification de *prendre des précautions*.

Passons maintenant au "sens", c'est-à-dire à la valeur des emplois des mots et de leurs assemblages. Là, la question me semble se compliquer.

On peut d'abord isoler, dans le sens d'un énoncé, une première partie, qui découle de la signification des mots employés. Convenons de parler du "sens argumentatif" de l'énoncé. Ce sens est constitué, selon la TBS, d'enchaînements argumentatifs, c'est-à-dire de discours reliant, par une conjonction du type de *donc* ou du type de *pourtant* deux propositions grammaticales. Reprenons l'exemple de *Pierre a eu la prudence de rentrer dès ce matin avant la pluie*. La signification du nom *prudence* fournit l'aspect DANGER DC PRECAUTION. Elle a pour effet de relier argumentativement les mots *pluie* et *rentrer*, et de laisser de côté, comme anecdotique, l'expression *ce matin*. L'énoncé évoquera l'enchaînement argumentatif il

allait pleuvoir et donc Pierre est rentré dès ce matin et c'est un autre enchaînement argumentatif, construit par l'emploi de *dès*, et également évoqué par l'énoncé, qui rendra compte du rôle argumentatif de l'expression *ce matin*. Sera ainsi également évoqué *c'était le matin pourtant Pierre est rentré*. La signification du mot *prudent* a ainsi contraint le regroupement des mots de notre exemple ; c'est elle qui a réparti les rôles argumentatifs des différents termes.

Mais, je l'ai dit, une question difficile persiste. Elle est relative à l'extension du sens. Le sens se limite-t-il au sens argumentatif ? Ce serait donner une grande importance à la parole puisque, tous les autres phénomènes, relèveraient de la parole, c'est-à-dire des intentions des utilisateurs de la langue, et non de la langue elle-même. Je pense par exemple à ce que Ducrot appelait les "sous-entendus" et qui a été développé au même moment par Grice puis par les gricéens sous le nom d'implicature (conversationnelle). On peut également penser aux actions accomplies *en disant*. Ces phénomènes ne seraient-ils pas eux aussi, au moins en partie, rendus possibles par la langue ? Ne sont-ils pas prévus par la langue ? Ne devraient-ils pas eux aussi, à ce titre, appartenir au sens des énoncés ?

L.G.: *Selon la terminologie actuelle de la sémantique argumentative, est-il encore nécessaire de distinguer la "phrase" de "l'énoncé" et le "texte" du "discours" ?*

M.C.: C'est une bonne question. On pourrait même se demander si la distinction entre énoncé et discours est pertinente.

En répondant à la question précédente, j'ai très rapidement montré comment la valeur du mot *prudent* amenait à donner aux termes d'un énoncé des rôles différents dans la construction argumentative. En fait, la valeur argumentative d'un mot peut aller au delà de la phrase grammaticale qui l'accueille et structurer plusieurs énoncés. C'est là un point un peu technique et je renvoie aux travaux de Giorgio Christopoulos pour plus de détails. Je vais me contenter d'un exemple. Je le reprends de mémoire.

Il s'agit d'une correspondance entre deux jeunes gens. Celui qui écrit est Jacques Rivière, qui est devenu, après la première guerre mondiale, le directeur de la prestigieuse revue littéraire qu'est *La Nouvelle Revue Française*. Celui à qui il écrit est Alain-Fournier, qui est mort à 27 ans pendant la guerre, auteur d'un seul roman, *Le Grand Meaulnes* - une oeuvre dont on extrayait des dictées lorsque j'étais enfant. Alain-Fournier vient d'écrire à Rivière qu'il aimerait faire un roman, un roman comme ceux des frères Goncourt dont il admire le *Germinie Lacerteux*. Rivière lui répond à peu près cela:

*Tu devrais te méfier de tes jugements. Tu as une tendance à la sensiblerie.
Même ce roman stéréotypé te fait pleurer.*

Ce qui m'intéresse dans cet exemple, c'est que le mot *sensiblerie* organise totalement le passage. Sa signification fait, de cette enfilade de termes, un texte construit, dont la première phrase est expliquée par la deuxième et dont la deuxième est exemplifiée par la troisième. La signification de *sensiblerie* contient NEG ÉMOUVANT PT ÉMU et c'est pourquoi la troisième phrase exemplifie la deuxième. La signification de *sensiblerie* contient SUJET À LASENSIBLERIE(JUGE MAL) et c'est pourquoi la deuxième phrase explique la première. Autrement dit, il se produit dans ce petit paragraphe ce

qui se produisait précédemment à l'intérieur de l'énoncé *Pierre a eu la prudence de rentrer avant la pluie dès ce matin*. Il n'y a pas de différence à faire entre les deux cas. Il y a à chaque fois un mot, *sensiblerie* ou *prudent*, dont la signification organise argumentativement les autres.

Je reviens à votre question. Nous venons de le voir, la TBS ne limite pas son analyse aux segments grammaticalement clos. Elle observe des segments de discours plus vastes, que j'appelle "périodes argumentatives", et calcule le rôle de chacun des mots à partir de leurs significations. La question que vous me posez sur l'opposition entre "phrase" et "énoncé" me semble alors avoir deux parties. Première partie : est-ce que les relations grammaticales ont un rôle dans le calcul du sens argumentatif des périodes ? Je pense que oui. Appelons alors "signification de l'assemblage" le résultat de l'application de ces règles grammaticales à la signification des mots. Je passe maintenant à la deuxième partie de votre question. Est-ce que la signification de l'assemblage est différente du sens argumentatif de la période ? Je développe un peu chacune de ces questions.

Les relations grammaticales d'abord. Dans ma pratique courante, j'avoue ne pas y faire très attention mais c'est un tort, c'est obligatoirement un tort : elles existent, elles doivent avoir un rôle dans la construction du sens argumentatif. Berrendonner fait cette critique à la TBS et il a raison. Certes la grammaire s'est développée avec une conception référentielle de la langue et accompagne la sémantique vériditative. Du coup il y a parfois des désaccords entre le rôle grammatical et le rôle argumentatif des mots. Par exemple, un sujet grammatical peut, au même titre que le groupe verbal, contenir le terme qui structure argumentativement le passage. Dans un énoncé comme *le spectacle que nous avons vu était très bien*, c'est le mot *spectacle* qui fournit l'aspect REGARDER DC ETRE ÉMU et qui est responsable de l'évocation de l'enchaînement argumentatif *nous avons regardé des actions se dérouler et donc nous avons été émus*. Il n'en reste pas moins qu'il y a des règles d'accord, un ordre des mots, et que tout cela doit avoir un rôle argumentatif qu'il faudrait étudier. Dans cette optique, une opposition du type de celle que Ducrot fait entre *phrase* et *énoncé* a un sens. Pour analyser le sens argumentatif d'une période argumentative il faut tenir compte de ses mots mais également de leur organisation grammaticale : on pourrait imaginer une première étape d'analyse, celle de la "phrase", qui serait l'occasion de ce bilan.

Je passe maintenant à la deuxième partie de votre question. Est-ce que la signification de l'assemblage peut être différente du sens argumentatif de la période ? A cela, je répondrai à nouveau oui. Je donne un exemple. La prudence amène normalement la sécurité et anormalement l'absence de sécurité. La signification du mot *prudent* contient le quasi-bloc PRUDENCE(SÉCURITÉ) représentant cette alternative et la signification de l'assemblage *il sera prudent* contiendra le même quasi-bloc, spécifié seulement par des indications de futur et de troisième personne du singulier. Or considérons maintenant un dialogue comme :

A : *Je suis inquiet. Il pleut vraiment très fort et Pierre est encore sur la route.*

B : *Il sera **prudent**.*

B essaye de reconforter A. La période argumentative *il sera prudent* a pour sens argumentatif *il sera prudent donc il n'aura pas d'accident*. De la signification de l'assemblage au sens de l'énoncé, l'alternative représentée par le quasi-bloc a été

résolue et un des deux aspects argumentatifs a été choisi. La signification de l'assemblage peut être différente du sens argumentatif de la période.

Un autre exemple, celui des enchaînements argumentatifs. La signification d'un enchaînement argumentatif ne suffit pas pour déterminer le sens argumentatif de son emploi. Un enchaînement argumentatif comme *il allait pleuvoir et donc Pierre est rentré* peut vouloir dire que Pierre a été prudent (c'était le cas dans notre exemple) mais cela peut vouloir dire également qu'il a été frileux. De même, un enchaînement comme *l'enfant avait fait une faute pourtant l'instituteur ne l'a pas sanctionné* peut vouloir dire que l'instituteur a été indulgent mais aussi qu'il a été laxiste. Cette ambiguïté sera levée en emploi, par le co-texte, et le sens argumentatif sera ainsi plus précis que la signification de l'assemblage.

De manière générale, le co-texte, les mots de l'interlocuteur ou les autres mots du discours, les autres périodes argumentatives préciseront la signification de l'assemblage étudié et détermineront le sens de la période argumentative. Je parle bien du co-texte. La situation d'énonciation ne me semble, par contre, rien pouvoir ajouter à la signification de l'assemblage ; la situation d'énonciation n'intervient pas dans le sens argumentatif. Comme nous l'avons déjà vu plus haut, savoir qui est Pierre n'intervient pas dans le sens argumentatif de *Pierre est là* ; savoir où est celui qui parle n'intervient pas dans le sens argumentatif de *le chat est ici*.

L.G.: *Pour vous, quelle est la place de l'idéologie dans les études linguistiques ?*

M.C.: Si je me souviens bien, les croyances de celui qui parle ont eu un rôle à certaines étapes de l'ADL. La signification de la phrase *Pierre sera prudent* contenait l'instruction "chercher, parmi les croyances de celui qui parle, une croyance générale relative à la prudence et conclure". L'interlocuteur trouvait la croyance *plus on est prudent, plus on est en sécurité* et comprenait que *Pierre sera prudent* voulait dire *Pierre sera prudent donc il sera en sécurité*. Ces croyances étaient cependant seulement les croyances de celui qui parle, au mieux partagées avec son interlocuteur. Elles ne constituaient pas à proprement parler une idéologie. Et, somme toute, le mot "idéologie" ne semble pas bien convenir à une croyance comme "plus on est prudent, plus on est en sécurité".

Parmi ces croyances, qu'ils appelaient topoï, Anscombe et Ducrot ont ensuite distingué deux groupes : les topoï intrinsèques, que la langue associait elle-même aux mots ; et les topoï extrinsèques qui étaient associés, par celui qui parle, aux mots. Ainsi *plus on est riche, plus on a de possibilités* serait un topos intrinsèque à *riche* et *plus on est riche, plus on a d'amis* serait un topos extrinsèque à *riche*. Dans cette nouvelle perspective, ce serait seulement les topoï extrinsèques qui seraient caractéristiques de celui qui parle, caractéristiques donc, éventuellement, de l'"idéologie" de son groupe social.

Dans le cadre de la TBS, la notion d'idéologie est encore plus éloignée puisque les schémas argumentatifs, contrairement aux topoï d'Anscombe et Ducrot, ne sont pas des croyances. DANGER DC PRÉCAUTION ne représente pas la croyance que le danger conduit à prendre des précautions mais plutôt le groupe verbal prendre-des-précautions-à-cause-du-danger. En disant *Pierre est prudent*, le locuteur ne mobilise, selon la TBS, aucune croyance : il exploite la signification de *prudent* pour, en quelque

sorte, décrire argumentative Pierre. Il appréhende Pierre : il l'appréhende argumentativement.

Peut-on tout de même distinguer, parmi les schémas argumentatifs mobilisés, certains qui ne sont pas inscrits dans la langue et qui révéleraient des associations argumentatives spécifiques à celui qui parle – ou au groupe social auquel il appartient ? Je pense à l'exemple de Lakoff *Pierre est républicain mais honnête*, relatif à un membre du Parti Républicain des Etats Unis, et qui me semble, très clairement, exprimer l'idéologie de son locuteur. L'emploi de *mais honnête* donne l'instruction de comprendre *Pierre est républicain* par un enchaînement argumentatif que contrarie *honnête* : on trouve *Pierre est républicain donc il n'est pas honnête*. Cet enchaînement relie les mots *républicain* et *honnête* et a pour schéma fondateur RÉPUBLICAIN DC NEG HONNÊTE. Or ce schéma n'est pas préfiguré par la signification de *républicain*. Reprenant les distinctions d'Anscombe et Ducrot, je disais, dans mon livre de 2011, que RÉPUBLICAIN DC NEG HONNÊTE était "contextuellement" associé à *républicain*. Cette association contextuelle pouvait être vue comme l'indication des croyances du locuteur – et éventuellement de l'idéologie de son groupe social.

Telle n'est cependant plus mon analyse de cet exemple. Précisément parce que REPUBLICAIN DC NEG HONNETE n'est pas préfiguré dans la signification de *républicain*, je pense maintenant que ce schéma n'est pas compréhensible et qu'il n'est pas mobilisé pour décrire Pierre. Comprendre l'enchaînement *Pierre est républicain donc il n'est pas honnête* demande de trouver ce qui peut conduire un républicain à ne pas être honnête, de trouver une raison doxale à sa malhonnêteté, par exemple le fait qu'il défende son intérêt. Sous cette interprétation, l'enchaînement *Pierre est républicain donc il n'est pas honnête* ne provient donc pas du schéma REPUBLICAIN DC NEG HONNETE : il concrétise le schéma DÉFEND SON INTÉRÊT DC NEG HONNETE, qui, lui, est tout à fait doxal.

Si un exemple comme celui de Lakoff indique les croyances de son locuteur, ce n'est donc pas parce que serait mobilisé un schéma non doxal. Je dirai que c'est parce qu'existe un décalage entre l'enchaînement et son schéma. C'est ce décalage qui est révélateur d'une "idéologie", en tout cas d'une façon de penser, du locuteur. L'idéologie n'est pas dans les schémas mobilisés qui sont toujours doxaux. Elle est dans l'association des enchaînements argumentatifs et des schémas, dans la mise en regard des mots.

Dans cette perspective, l'analyse des figures que vous, Lauro Gomes, vous entreprenez me semble très intéressante. Etudier les figures du discours artistique, c'est en effet étudier ces changements d'aspect argumentatif, ces décalages : le discours artistique, généralement vu comme la simple expression de soi, serait le lieu, par excellence, de l'expression de l'idéologie.

L.G.: *Pourriez-vous nous parler un peu de la direction actuelle de la Théorie Polyphonique de l'Énonciation créée et développée par Oswald Ducrot ?*

M.C.: La Théorie de la Polyphonie, telle qu'elle est exposée par Ducrot dans *Le Dire et le Dit* en 1984, est un peu ambiguë.

D'un côté, elle introduit des "énonciateurs", garants des points de vue communiqués par l'énoncé. A cause de cela, elle peut être comprise comme mettant, au coeur du discours du locuteur, les discours d'autres instances. Le locuteur, lui-

même identifié à l'un des énonciateurs, serait une voix à l'intérieur d'une discussion. Son point de vue prendrait place parmi d'autres et ainsi parler consisterait à argumenter en réponse, en écho, à d'autres argumentations. La négation polémique pourrait être comprise de cette manière. L'énoncé *Pierre n'est pas gentil* (plutôt que *Pierre est un peu méchant*) placerait le point de vue du locuteur, c'est-à-dire le sentiment d'une certaine méchanceté de Pierre, en réponse à un énonciateur qui, lui, défendrait sa gentillesse. Dans cette perspective, le locuteur perdrait en partie le contrôle de son énoncé : son rôle se réduirait à celui de l'énonciateur auquel il s'identifie et les autres voix s'imposeraient à lui à l'intérieur de l'énoncé. Ce ne seraient pas des voix réelles, des voix ayant dans le monde déjà pris position ; ce seraient seulement des discours possibles, des points de vue, au sens que Rabatel, me semble-t-il, donne à ce terme. Ce n'est pas, pour ma part, la lecture que je fais de *le Dire et le Dit*.

La lecture que je fais de la Théorie de la Polyphonie est la suivante. Elle consiste à voir le locuteur comme responsable, non seulement de l'énonciateur auquel il s'identifie, mais aussi des autres énonciateurs. Le locuteur prend position au moyen de tous les contenus. S'il les disjoint (au lieu de les conjoindre en un seul contenu), c'est de manière à leur donner plus ou moins de relief, et à les dire de manière plus ou moins impliquée. Sous cette lecture, il y a une certaine constance du premier livre de Ducrot, *Dire et ne pas Dire*, à *Le Dire et le Dit*. Dans son premier livre, Ducrot décrivait en effet un énoncé comme le lieu éventuel de plusieurs actes illocutoires du locuteur, un acte d'asserter par exemple, mais également un acte de présupposer. Ces deux actes étaient également sous la responsabilité du locuteur. Par exemple, le locuteur de *Pierre a peu mangé* présupposait le contenu [Pierre a mangé une certaine quantité de nourriture] et posait [la quantité mangée est faible]. La présupposition n'était pas une perte de contrôle du locuteur. Bien au contraire, l'hypothèse de Ducrot était qu'un même énoncé pouvait être le lieu de plusieurs actes. Il en va de même, selon moi, dans le cadre de la Théorie de la Polyphonie. Le locuteur de *Pierre a peu mangé* parle en mettant en scène deux énonciateurs : un énonciateur ON qui garantit le contenu [Pierre a mangé une certaine quantité de nourriture] et un énonciateur auquel il s'identifie et qui garantit le contenu [la quantité mangée est faible]. En s'identifiant au second énonciateur, le locuteur ne choisit pas une place à l'intérieur d'une discussion qui l'engloberait. Au contraire, dominant l'entièreté de la discussion, il donne du poids à l'un des points de vue, tout en l'adossant à un autre. Dans cette perspective, ce qu'un énonciateur garantit n'est pas un discours possible ; c'est simplement un contenu, au sens banal du terme, un contenu que le locuteur associe à d'autres contenus, un peu comme dans une longue phrase de Proust – je ne sais pas s'il existe au Brésil un auteur qui, comme Proust, ferait des phrases à multiples subordinées grammaticales, enchâssées les unes dans les autres, et agrémentées de parenthèses. La Théorie de la Polyphonie est une théorie de l'énonciation du locuteur.

Sous cette seconde lecture, l'exposé que Ducrot faisait en 1984 de son approche rencontre une difficulté technique : c'est l'emploi de l'expression "se distancier" pour décrire l'énonciation du locuteur, car elle ne permet pas de faire clairement la différence entre *il paraît que p* et la présupposition de *p*. En effet, qu'il dise *il paraît que Pierre a mangé une certaine quantité* ou qu'il dise *Pierre a peu mangé*, le locuteur associerait le contenu p =[Pierre a mangé une certaine quantité] à un énonciateur autre que lui-même : il se "distancierait" de ce contenu *p*. Or cette

“distanciation” n’a pas le même effet discursif. Dans le cas de *il paraît que Pierre a mangé une certaine quantité*, le contenu p peut être utilisé par le locuteur, qui peut ainsi continuer avec *mais je reste inquiet pour sa santé*. Une telle suite serait par contre tout à fait paradoxale après une présupposition de p et il faudrait s’inscrire dans une toute autre optique sur Pierre et sa santé pour pouvoir dire *Pierre a peu mangé mais je reste inquiet pour sa santé*. En effet, cet emploi de *mais* ne s’articule pas sur le présupposé p=[Pierre a mangé une certaine quantité] mais sur le posé [la quantité mangée est faible]. La distanciation causée par la présupposition empêche le locuteur d’appuyer son discours sur le contenu présupposé.

Pour mettre cela au clair, nous avons écrit avec Ducrot un article, “Mise au point sur la polyphonie” – je me permets de signaler l’existence du site semantics.hypotheses.org : il est dédié au travail de Ducrot et à la sémantique argumentative, telle qu’elle se développe au Brésil, en Argentine, en France ou encore au Japon. Dans cet article, nous distinguons nettement deux paramètres dans la description de l’énonciation : la fonction textuelle donnée au contenu et son mode d’apparition. La fonction textuelle d’un contenu décrit son rôle dans la suite du discours. Mis en avant, le contenu est accepté et le locuteur peut lui articuler la suite du discours. Mis en arrière plan, le contenu est toujours accepté, mais cette fois le locuteur ne peut pas lui articuler la suite du discours. Enfin, exclu, le contenu n’est pas accepté et il ne peut être par la suite, ni mis en avant, ni mis en arrière. La distanciation effectuée par la présupposition correspond à une mise en arrière plan : il est impossible pour le locuteur d’y articuler la suite du discours. Par contre, le contenu p de *il paraît que p* est mis en avant. La distanciation du locuteur de *il paraît que p* ne tient pas à sa fonction textuelle. Elle tient cette fois à l’autre paramètre énonciatif : le mode d’apparition. Nous distinguons actuellement trois modes d’apparition : le mode du conçu, le mode du trouvé et le mode du reçu. Le mode du conçu correspond à l’énonciation discursive de Benveniste : le locuteur est impliqué en cela qu’il déclare être en train de dire le contenu en question. Le mode du trouvé correspond à l’énonciation historique de Benveniste. Non que le locuteur soit absent (comme le propose Benveniste), mais il se décrit cette fois comme ne parlant pas : le contenu est décrit comme trouvé là, déjà là. Enfin, et c’est là la nouveauté de la Théorie de la Polyphonie de Ducrot, il existe un troisième mode d’apparition, le mode du reçu. A nouveau le locuteur d’un contenu reçu est désimpliqué, mais au profit d’une subjectivité autre. Non pas la subjectivité de tel ou tel individu autre que lui-même (comme le supposait Ducrot en 1984), mais une subjectivité autre en cela qu’elle est d’une nature différente de la sienne : je parlais parfois de la subjectivité de l’Absent. La distanciation effectuée par *il paraît que p* est de cet ordre. Le locuteur se distancie du contenu p en cela que, tout en étant mis en avant, le contenu p apparaît sur le mode du reçu. La divergence de comportement entre les contenus présupposés et les contenus introduits par *il paraît que* reflète donc la divergence entre fonction textuelle et mode d’apparition. La distanciation effectuée par la présupposition découle de la fonction textuelle du contenu ; la distanciation effectuée par *il paraît que* découle du mode d’apparition du contenu.

Forts de ces deux paramètres, fonction textuelle et mode d’apparition, nous pensons maintenant possible de décrire l’énonciation du locuteur. Nous cherchons actuellement à préciser les trois modes d’apparition, à préciser la manière exacte dont le locuteur décrit sa propre activité. Il nous semble en effet que chaque mode peut être

réalisé de diverses manières. Le locuteur peut par exemple s'impliquer en s'exclamant, comme il peut, plutôt, chercher à rétablir la vérité. A chaque fois le contenu apparaîtra sous le mode du conçu, mais sur un ton différent, exclamatif ou militant. C'est à la description de ces tons que nous travaillons. Ils constituent des descriptions de l'activité énonciative du locuteur, et, plus exactement, des descriptions argumentatives de l'activité du locuteur : je rejoins sur ce point les travaux de María Marta García Negroni sur l'évidentialité. L'énoncé *quel beau pays !* à propos du Brésil évoque *le Brésil est un beau pays donc je dis "quel beau pays!"* : le locuteur décrit son dire comme arraché par le fait que le Brésil est un beau pays. Par contre le locuteur de *voire guerre est une boucherie* évoque *je dis que voire guerre est une boucherie donc je rétablis la vérité* : le locuteur ne décrit plus son dire comme arraché mais comme ayant un but militant.

L.G.: *Pouvez-vous nous préciser ce que nous entendez par "énonciation" lorsque vous parlez de l'"énonciation" du locuteur ? Donnez-vous à "énonciation" le sens que Ducrot lui donnait en 1984 lorsqu'il disait que le sens d'un énoncé est une description de son énonciation?*

M.C.: Cette formule de Ducrot a toujours été pour moi un vrai mystère. Il me semble qu'elle est pour le moins ambiguë. Dinah Ribard et moi-même distinguons ce que nous appelons l'énonciation "actuelle" et ce que nous appelons l'énonciation "linguistique". La formule de Ducrot a deux contenus très différents selon qu'on donne à "énonciation" l'un ou l'autre de ces deux sens.

L'énonciation actuelle est l'oeuvre de ce que Ducrot appelait le "sujet parlant" : elle est mise en oeuvre par un être du monde et a pour résultat matériel l'énoncé. Elle constitue un événement historique, qui a un lieu et un moment. Elle peut être orale ou écrite.

L'énonciation linguistique par contre est l'oeuvre de ce que Ducrot appelait le "locuteur". Le locuteur est le responsable que l'énoncé se donne ; il peut ne pas savoir parler, ni même exister dans le monde réel. Il n'est pas celui qui donne matérialité à l'énoncé. L'énoncé "buvez-moi très frais", écrit sur une bouteille de jus d'orange, a pour locuteur le jus d'orange : c'est lui qui dit donner un conseil, même si, bien sûr, il n'est pas sujet parlant. Quant au locuteur du commentaire de *la Guerre des Gaules* (dont le sujet parlant est Jules César et qui décrit les batailles de César à la troisième personne), il s'agit d'un être fictif, créé par le discours. Le locuteur est seulement celui qui introduit les divers contenus, les met en avant, en arrière plan, les conçoit, les trouve, les reçoit et c'est cette activité que nous appelons l'énonciation linguistique.

Revenons à la formule de Ducrot. Si par "énonciation" on entend "énonciation actuelle", on retrouve la position d'Austin. Le sens d'un énoncé définirait l'action du monde que constitue l'énonciation matérielle. Les marques de la langue nous indiqueraient si le sujet parlant affirme ou contraint à répondre celui à qui il s'adresse ; les marques de la langue nous indiqueraient quels droits et quels devoirs les êtres du monde en train de parler s'imposent.

Cette lecture de la formule de Ducrot est tout à fait cohérente avec la définition qu'il donne, dans les mêmes pages de *le Dire et le Dit*, de l'énonciation. Il précise en effet que, par "énonciation", il entend l'événement historique que constitue la matérialisation d'un énoncé. Dans la terminologie de Dinah Ribard et moi-même, il

s'agit de l'énonciation actuelle, de l'activité du sujet parlant. Le sens d'un énoncé concernerait donc l'activité du sujet parlant.

Cette lecture est par contre tout à fait incohérente avec d'autres écrits de Ducrot dans lesquels il défend, cette fois contre Austin, que les actes illocutoires concernent les êtres de discours que sont le locuteur et son interlocuteur, et non les êtres du monde que sont le sujet parlant et celui à qui il s'adresse. Poser une question contraint en effet l'autre à répondre en cela seulement que ce qu'il dira aura le rôle de réponse : par contre, l'individu du monde qui écoute la question peut très bien ne rien dire ; il n'est en rien contraint. Les actions décrites par la langue et effectuées par le locuteur ne concernent que l'échange linguistique.

C'est cette seconde lecture que Dinah Ribard et moi-même faisons de la formule de Ducrot. La langue décrit l'énonciation linguistique. Certains mots, certains assemblages de mots, marquent que le mode d'apparition est tel ou que la fonction textuelle est telle. La langue décrit l'activité de cet être abstrait qu'est le locuteur. Les marques linguistiques règlent l'échange linguistique.

L.G.: *Quels sont, selon vous, les principaux problèmes linguistiques de notre époque ? Je vous inviterais – si cela vousconvient, bien sûr – à parler un peu des études linguistiques menées actuellement en France, en développant un peu plus vos recherches avec Dinah Ribard à propos de l'énonciation.*

M.C.: Je travaille avec Dinah Ribard sur la partie du sens qui n'est pas argumentative et qui n'est donc pas déterminée par la signification linguistique des mots. Autrement dit, dans mon travail personnel, je m'intéresse à l'énonciation linguistique ; par contre, lorsque je travaille avec Dinah Ribard, je ne m'occupe d'énonciation linguistique que pour la distinguer d'un autre phénomène : celui de l'action avec les mots.

Contre Austin, Dinah Ribard et moi défendons en effet que les marques linguistiques concernent seulement le sens argumentatif, qu'il s'agisse de ce dont parle le locuteur, ou de la description qu'il donne de son activité. Les marques linguistiques donnent des indications sur les divers enchaînements argumentatifs évoqués, qu'ils concernent ou non le locuteur en tant que locuteur.

Cependant, avec Austin cette fois, nous admettons que la langue peut être utilisée par les êtres du monde pour agir et qu'il faut distinguer, parmi ces actions, des actions accomplies *en disant* et des actions qui se font seulement par l'intermédiaire des mots. Plus précisément, nous admettons – c'est la grande découverte d'Austin - qu'il est possible d'agir dans le monde *en disant* et nous étudions cette action accomplie *en disant*.

Ainsi, nous défendons d'abord qu'un énoncé n'enclenche pas, par lui-même, une action *en disant*. La langue ne cesse pas d'être elle-même lorsqu'on plaisante, lorsqu'on fait de la poésie, ou lorsqu'on emploie une interjection. Pour qu'il y ait action dans le monde *en disant*, il faut qu'un acteur parlant « s'attribue » de plus le discours. Cette possibilité de s'attribuer un discours, de manifester qu'on agit dans le monde, hors de l'échange linguistique, cela découle selon nous d'une propriété générale de la langue et, à ce titre, cela fait partie du sens des énoncés. Parler peut consister à continuer l'échange mais cela peut consister également à sortir de l'échange et à

montrer qu'on parle, à montrer qu'on utilise des mots. Nos discours deviennent alors des comportements dans le monde, des actions accomplies *en disant*.

Un signe de cette capacité générale de nos discours à se transformer en action n'est pas, pour nous, l'existence des verbes performatifs. Ces derniers décrivent seulement l'activité du locuteur. Le phénomène pour nous intéressant est la délocutivité de Benveniste. Ce dernier s'intéresse en effet au fait que le verbe latin *salutare*, qui veut dire *saluer*, provient de *salus* qui veut dire *bonne santé* : or il n'y a aucun lien apparent entre les sens de ces expressions. Autant le sens du verbe *barrer* est dérivable de celui de *barre* (*barrer*, c'est utiliser la barre du bateau), autant le sens de *salutare* semble sans rapport avec celui de *salus*. Benveniste en découvre un : *salutare* c'est faire ce qu'on peut faire en disant *salus*. De même le nom *peste* a donné en français le verbe *pester*, action de faire ce que l'on peut faire en disant *peste* !. Nous soutenons, avec Dinah Ribard, qu'agir en disant *fermez la fenêtre*, c'est également faire ce que l'on fait avec ce type de discours. Il peut s'agir d'un ordre ou d'un conseil ; mais il peut également s'agir de simplement s'imposer à l'autre, de lui indiquer qu'on est son supérieur, de faire le maître. Il y a alors divergence entre ce que le locuteur dit faire et ce que l'acteur parlant fait, comme il y a divergence entre s'exclamer *bonne santé* et saluer.

Notre approche de l'action accomplie *en disant* a pour conséquence qu'elle ne peut pas rater. L'enfant qui, à propos d'un objet appartenant à sa mère, dit *je te le donne* à un camarade, cet enfant, selon nous, agit bien *en disant* – alors que, selon Austin, il ne ferait pas d'acte illocutoire parce que donner ce qui ne vous appartient pas ne s'appelle pas *donner*. Pour nous, l'enfant fait exactement la même chose que si l'objet lui appartenait : il fait ce qu'on fait en disant « je te le donne », il fait le généreux. Notre approche a une autre conséquence : c'est qu'il ne suffit pas de regarder les mots pour connaître l'action accomplie *en disant*. Seule l'analyse historique permet, en confrontant des discours, en portant un regard cohérent sur un moment social, de mener à son terme l'analyse sémantique et de déterminer les actions des acteurs parlants. C'est là, pour moi, fondamental. L'analyse de discours, quand elle n'est plus de l'analyse de mots, est trop souvent le simple reflet des opinions politiques du linguiste. Non que les opinions politiques me semblent coupables et devoir être cachées. Mais elles ne doivent pas être confondues avec nos recherches. Les linguistes ne sont pas armés pour parler de la société : ils doivent pour cela se joindre à des historiens ou à des sociologues. Nous nous plaignons souvent du peu d'intérêt que ces derniers portent à la linguistique. Nous pensons, et je le pense, qu'ils se trompent lorsqu'ils croient pouvoir parler de discours en français ou en portugais simplement parce qu'ils sont francophones ou lusophones. Mais nous nous trompons également quand nous pensons pouvoir parler de la situation sociale en France ou au Brésil parce que nous sommes français ou brésiliens.

L'interdisciplinarité est certainement un des avènements de la linguistique. Pourvu que ces études s'appuient d'abord sur une analyse purement linguistique des discours – de manière à ne pas supposer ce que l'on cherche à démontrer. Et pourvu que l'interdisciplinarité soit une collaboration avec les chercheurs des autres disciplines, et non un rêve de toute puissance du linguiste.

L.G: *Je vous remercie infiniment d'avoir accepté mon invitation à répondre à cet entretien et de votre attention. Vos recherches et votre gentillesse de toujours*

répondre nos questions enrichissent grandement notre travail dans le cadre de la Linguistique que nous faisons au Brésil. Merci beaucoup, madame Carel!

Références

ANSCOMBRE, Jean-Claude; DUCROT, Oswald. *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles : Mardaga, 1983.

CAREL, Marion. *L'Entrelacement argumentatif. Lexique, discours et blocs sémantiques*. Paris : Éditions Honoré Champion, 2011.

CAREL, Marion; DUCROT, Oswald. *La semántica argumentativa: una introducción a la teoría de los bloques semánticos*. Edición: María Marta Negroni e Alfredo M. Lescano. Buenos Aires: Colihue, 2005.

CAREL, Marion; DUCROT, Oswald. Atualização da polifonia. *Desenredo*, Revista do Programa de Pós-Graduação em Letras da Universidade de Passo Fundo, v. 6, n. 1, p. 9-21, jan./jun. 2010.

CAREL, Marion; RIBARD, Dinah. Testemunhar em poesia: o caso de Marc de Larréguy. *Letras de Hoje*, Porto Alegre (no prelo).

CHRISTOPULOS, Giorgio. « Au delà de l'isotopie », SHS Web of Conferences, vol 46, article n°06004, 6^{ème} Congrès Mondial de Linguistique Française, 2018.

DUCROT, Oswald. *Le dire et le dit*. Paris : Les Éditions de Minuit, 1984.

DUCROT, Oswald. « Topoi et formes topiques », *Bulletin d'études de linguistique française*, n°22, 1988, p. 1-14.

DUCROT, Oswald. *Dire et ne pas dire: Principes de sémantique linguistique*. 3ed. Hermann éditeurs des sciences et des arts. Paris, 1991.

García Negroni, María Marta; Libenson, Manuel . "La evidencialidad desde el Enfoque dialógico de la argumentación y de la polifonía. Un estudio contrastivo de los empleos inferencial y citativo del marcador evidencial así que.". En Loureda, Oscar; Álvarez Sellán, Guillermo y Rudka, Martha (eds.). *Marcadores del discurso y lingüística contrastiva en las lenguas románicas*, Editorial Iberoamericana Vervuert: Madrid, en prensa, 2017.

GOMES, Lauro; CHRISTOPULOS, Giorgio. Lire Pessoa. Deux études sémantiques autour de son œuvre poétique. *Signo*, Santa Cruz do Sul (à paraître).

KAO, Chioufen: *Eléments de l'énonciation discursive*, thèse de doctorat soutenue à l'EHESS (Paris) en 2018.

LESCANO, Alfredo. “Deux (autres) *maintenant*. Avec une application à *La Jalousie* de Robbe-Grillet” dans Carel (ed) *Argumentation et polyphonie. De Saint Augustin à Robbe-Grillet*, Paris, L’Harmattan, 2013. p 145-188.

Site : <https://semantical.hypotheses.org/auteurs>

COMO CITAR ESSE ARTIGO

CAREL, Marion; GOMES, Lauro. La Sémantique Argumentative de nos jours: questions liées aux notions de langue, de discours, de sens et d'énonciation. *Signo*, Santa Cruz do Sul, v. 44, n. 80, p. 242-258, ago. 2019. ISSN 1982-2014. Disponível em: <<https://online.unisc.br/seer/index.php/signo/article/view/14023>>. Acesso em: _____. doi: <https://doi.org/10.17058/signo.v44i80.14023>.